

Siège social : Mairie de Saint-Pathus (77178)

Mail clubamitiestpathus@hotmail.com

Site web: ca3sp77.e-monsite.com

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du vendredi 18 février 2022

### **ORDRE du JOUR:**

- √ Approbation du C.R. du C.A. du7 janvier 2022 par les membres présents.
- √ Renouvellement du bureau en particulier un ou une secrétaire.
- √ Rappels des dates accordées au club lors de la réunion des associations et que fait-on?
- √ Questions diverses.

#### **Etaient présents:**

<u>Mesdames</u>: Ginette FOURNIER, Jacqueline CARRETTE, Christiane TESTARD, Evelyne CARRE, Cécilie COMAN, Annie BAZIN, Danielle VAN CAUTEREN

Messieurs: Michel BONNEAU, Christian CARDOT, Michel CARRE, Gabriel ZANOVELLO, Jean

Louis VAN CAUTEREN, Marcel ISLER

Absentes ou excusées : Nadine DROIT, Marielle MICHIELS

#### √ Approbation du C.R. du 7 janvier 2022.

Le C.R. est approuvé à l'unanimité après une petite modification sur les sommes en caisse (trésorerie), il sera mis sur le site du club.

A ce propos certains comptes-rendus approuvés ne sont pas signés, à revoir par le président

#### √ Renouvellement des membres du bureau :

Président : Michel Bonneau se représente pour un an.

Y a-t-il d'autres candidats ? Pas d'autre candidat : Il est reconduit pour un an.

Les deux vice-présidentes Jacqueline Carrette et Cécilie Coman sont également reconduites.

Secrétaire : une seule candidate : Marielle MICHIELS est élue.

**Trésorière** : Ginette Fournier également reconduite mais souhaite vivement qu'un adhérent prenne le relais.

Le bureau est ainsi composé pour l'année 2022:

- Président : Michel BONNEAU,
- Vice-présidentes : Jacqueline CARRETTE & Cécilie COMAN,
- Secrétaire : Marielle MICHIELS
- Trésorière : Ginette FOURNIER.

Les modifications seront effectuées auprès de la sous-préfecture de MEAUX et transmises à la mairie de SAINT PATHUS.

# √ Rappel des dates accordées au club.

<u>Pour le 31 mars</u>: Christian Cardot, responsable de la marche du jeudi matin propose d'organiser une marche à Senlis avec repas du midi au restaurant avec si possible une participation financière du Club.

Après échange avec les membres du CA, il est convenu que cette sortie sera proposée à tous les adhérents ce qui permettra aux adhérents non marcheurs de découvrir cette activité. Cette sortie sera faite par covoiturage.

Christian et Michel sont désignés pour trouver un restaurant avec un menu, tout compris, accessible à tous et pas trop onéreux.

Le 1 Mai (un dimanche) : promenade le matin et buffet froid, Le Club achète les produits et la préparation des plats est effectuée par nos soins.

-Participation de 15 € pour les adhérents et de 25 € pour les non-adhérents.

A l'occasion de la fixation des prix, la question du doublement des tarifs est revenue pour les non-adhérents et une justification est donnée par la trésorière concernant le prix du repas de fin d'année dont le prix coûtant est supérieur au double de celui demandé aux adhérents. Le club finançant une grosse partie et le champagne!

Reste que le doublement est à revoir pour chaque activité!

#### Pour juin et juillet

Le 14 juillet, le club ne dispose pas de la salle des Associations mais de la petite salle, face à la grande salle des Brumiers.

Des membres évoquent la présence de l'activité privée qui aura lieu à proximité de la salle des Associations avant que le Club cesse ses activités du 14 juillet au 15 août 2022.

A noter que la salle des Associations a été attribuée au Club lors de la réunion des Associations et qu'à ce jour le Président n'a pas été contacté par la Municipalité pour modification de l'accord.

Si le club ne dispose pas de la salle des associations comme prévu, un courrier de protestation sera adressé au maire.

# Prochain CA Vendredi 15 avril 2022 à 9 h 30. Salle des associations

## √ Questions diverses :

A retenir, le président demande à Marcel le dernier arrivant au CA de nous parler de ce qu'il compte apporter au club. Il nous parle de ses différentes expériences dans des clubs sur le 93 et notamment avec un club de randonnée-marcheurs avec des objectifs différents du club de marche il se propose de regarder ce qui serait possible d'envisager au parc de la poudrerie sur Sevran! proposition à faire lors du prochain CA.

A noter aussi ses activités de rédacteur et photographe...peut-être à utiliser pour une communication aux adhérents sous forme d'un 4 pages ou 2 avec quel rythme ? Trimestriel ?

La liste des adhérents avec les secteurs de distribution des documents édités par le club sera refaite et nous sera transmise prochainement.

La séance est levée vers les 10 h 45.

Fait le 21 février 2022

Michel Bonneau, Président

Ginette Fournier, Trésorière